

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 AVRIL 2022

Compte-rendu



1 Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2021 – Ville

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget de la ville comme suit :

RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	760 964,81 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	918 247,59 €
SOLDE POSITIF DES RESTES A REALISER	479 673,29 €
BESOIN DE FINANCEMENT	438 574,30 €

AFFECTATION DU RESULTAT

AFFECTATION AU R.1068	438 574,30 €
REPORT AU R.002	322 390,31 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : M BOUDON, Mme GOETHEYN (pouvoir)

2 Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2021 – Atelier Relais

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget « Atelier Relais » comme suit :

RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	7 460,91€
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	36 551,73 €

AFFECTATION DU RESULTAT

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU R 002	7 460,91 €
-----------------------------------	------------

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : M BOUDON, Mme GOETHEYN (pouvoir)

3 Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2021 – « Les Hauts de Callouet »

RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	6 871,98 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	35 371,43 €

AFFECTATION DU RESULTAT

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU D 002	6 871,98 €
-----------------------------------	------------

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : M BOUDON, Mme GOETHEYN (pouvoir)

4 Vote du budget primitif – Ville

Les finances de la ville sont organisées en un budget principal et deux budgets annexes (Ateliers Relais et Lotissement). Il y a en plus un Etablissement Public Administratif (EPA), indépendant juridiquement mais dépendant financièrement de la ville : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Conformément au code général des collectivités locales et à l'instruction comptable M14, ce budget est voté par nature (chapitres en section de fonctionnement, chapitres et opérations en section d'investissement) avec une présentation par fonction permettant une approche « analytique » par équipements ou par actions. Les budgets Ateliers Relais et Lotissement sont des SPIC (Services Publics Industriels et Commerciaux) et les nomenclatures comptables sont les M4 & M14.

L'élaboration du budget 2022 a été réalisée sur la base des objectifs suivants :

- Maintien des actions municipales et des tarifs des services municipaux selon une tarification sociale,
- Prise en compte des nouvelles baisses des dotations et de l'inflation, notamment l'explosion des coûts de l'énergie,
- Poursuite de la trajectoire de désendettement tout en maintenant un niveau d'investissement visant l'attractivité de la commune.

1 - Evolutions des recettes de fonctionnement BP 2021/BP 2022

	BP 2021	BP 2022	CA 2021
013 Atténuation de charges	7 600 ,00 €	5 100,00 €	16 674,82 €
70 Produits de services	440 054,00 €	317 600,00 €	441 192,56 €
73 Impôts et taxes	3 226 691,00 €	3 502 141,49 €	3 232 129,28 €
74 Dotations, subventions et participations	1 314 616,00 €	1 295 537,00 €	1 396 970,76 €
75 autres produits de gestion courante	53 500,00 €	100 980,00 €	54 794,09 €
76 Produits financiers	203,00 €	20,00 €	231,81 €
77 Produits exceptionnels	16 500,00 €	41 200,00 €	45 234,78 €
042 Opérations d'ordre	50 000,00 €	50 000,00 €	65 620,62 €

2 - Evolution des charges de fonctionnement BP 2021/BP 2022

Les charges générales regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : achats de consommables, entretien des bâtiments communaux, du matériel municipal et des espaces publics, consommations diverses (fluides, fournitures, etc..) ainsi que les locations et les assurances.

	BP 2021	BP 2022	CA 2021
Charges à caractère général	1 004 063,00 €	1 475 706,00 €	1 026 659,17 €
Charges de personnel	2 785 000,00 €	2 800 000,00 €	2 742 160,30 €
Charges de gestion courante	409 895,00 €	437 292,00 €	416 279,62 €
Charges Financières	116 366,00 €	109 661,98 €	115 273,95 €
Charges exceptionnelles	7 285,00 €	6 001,02 €	3 807,03 €
Atténuations de Produits	600,00 €	600,00 €	411,00 €
Virement à la section d'investissement	600 362,00 €	558 932,00 €	616 386,00 €
022 Dépenses Imprévues		39 812,00 €	
042 Opérations Ordre	195 805,00 €	206 964,00 €	199 969,59 €

3 - Recettes d'investissement 2022 (hors restes à réaliser)

Chapitre 13 : « subventions d'investissement » :	116 234,00 €
Chapitre 10 : « Dotations, fonds divers et réserves » :	509 724,30 €
Chapitre 16 : « Emprunts » :	658 866,00 €
Chapitre 023 : « Virement de la section de fonctionnement » :	558 932,00 €
Chapitre 040 : « Transfert entre sections » :	206 958,00 €

4 - Dépenses nouvelles d'investissement par opération (hors restes à réaliser)

Opération N° 102 : Ecoles et restauration scolaire - montant total : 156 900 €

Nature des travaux :

- Acquisition Restaurant Scolaire Louis Pergaud.
- Acquisition Jeux Extérieurs Ecole Georges Brassens
- Rénovation thermique Ecole Louis Pergaud

Opération N° 104 : Mairie - montant total : 36 884 €

Nature des travaux :

- Poursuite du déploiement de la vidéo-protection Tranche Conditionnelle 1
- Acquisitions diverses

Opération N° 109 Services techniques - montant total : 22 000 €

Nature des travaux :

- Acquisition d'une saleuse
- Acquisition de matériels

Opération N° 12 Jeunesse & Culture - montant total : 24 100 €

Nature des Travaux :

- Travaux Justice de Paix

Opération N° 15 Base de Loisirs - montant total : 154 000 €

Nature des travaux :

- Acquisition matériel
- Création d'un parcours Canoë
- Signalétique
- Création d'un pumtrack

Opération N° 18 Equipements Urbains – montant total : 71 524 €

Nature des travaux :

- Création de réserves incendie
- Acquisition jeux extérieurs Hameau de Feuguerolles
- Aménagement square « Ex-café des Sports »

Opération N° 20 Cimetière – montant total : 30 000 €

Nature des travaux :

- Poursuite de la végétalisation
- Acquisition d'un colombarium

Opération N° 25 Aménagement Centre-Ville – montant total : 500 000 €

Nature des travaux :

Rénovation du centre-ville rue de Campigny et Impasse Fruchard

Opération N° 28 Eglise Saint-Martin – montant total : 20 000 €

Nature des travaux :

- Etude et phasage des travaux de rénovation

Opération N° 33 Voirie - montant total : 115 800 €

Nature des travaux :

- Programme de réfection des trottoirs et de la voirie
- Programme de modernisation de l'éclairage public
- Signalétique urbaine

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : M BOUDON, Mme GOETHEYN (pouvoir)**

5 Vote du budget primitif – Atelier relais

Conformément au Code Général des Collectivités Locales et à l'instruction comptable M4, ce budget est voté par chapitres tant en section d'exploitation qu'en investissement.

A ce jour, les crédits inscrits sont dédiés au local loué à La Poste, (Service guichet) situé place de Lorraine et aux bâtiments loués à l'entreprise SOGETREL route de Valleville jusqu'en juin. La vente des locaux à une entreprise locale est programmée pour le second semestre de l'année.

1 – Evolution des recettes d'exploitation BP 2021/BP 2022

	BP 2021	BP 2022
70 – Ventes de Produits	190,00 €	200,09 €
75 – Autre charges de gestion courante	30 504,00 €	23 298,00 €
77 – Produits Exceptionnels		200 000,00 €

2 – Evolution des charges d'exploitation BP 2021/BP 2022

	BP 2021	BP 2022
011 – Charges à caractère général	7 312,00 €	6 727,00 €
65 – Charges de gestion courante	10,00 €	10,00 €
66 – Charges financières	1 583,00 €	3 102,00 €
67 – Charges Exceptionnelles	10 000,00 €	66 480,00 €
023 – Virement à la Section d'Investissement	4 823,00 €	9 291,00 €
042 – Opérations d'Ordre		145 349,00 €

3 – Evolution des recettes d'investissement BP 2021/BP 2022

	<u>BP 2021</u>	<u>BP 2022</u>
021 – Virement de la Section Exploitation	4 823,00 €	9 291,00 €
040- opérations d'ordre entre section	13 620,00 €	145 349,00 €

4 – Evolution des dépenses d'investissement BP 2021/BP 2022

	<u>BP 2021</u>	<u>BP 2022</u>
16 – Emprunts	18 443,00 €	173 720,00 €
21 – Immobilisations corporelles	41 374,72 €	17 471,73 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : M BOUDON, Mme GOETHEYN (pouvoir)

6 Vote du budget primitif – Lotissement « Les Hauts de Callouet »

Les crédits inscrits au budget primitif 2022 sont les opérations comptables comprenant la prévision de la vente de lots et la gestion des stocks.

1 – Evolution des recettes d'exploitation BP 2021/BP 2022

	<u>BP 2021</u>	<u>BP 2022</u>
70 – Ventes de Produits	70 000,00 €	62 500 €
75 – Produits de gestion Courante		1 800 €
77 – Produits Exceptionnels	3 684,83 €	
042 – 7135 – Variation des stocks	22 750,00 €	
043 – 796 – Transfert charges financières	3 600,00 €	5 650 €

2 – Evolution des charges d'exploitation BP 2021 /BP 2022

	<u>BP 2021</u>	<u>BP 2022</u>
011 – Charges à caractère général	19 150 €	53 350 €
65 – Charges de gestion courante		1 778,02 €
66 – Charges Financières	3 600 €	2 300,00 €
042 – 7135 – Variation des stocks	74 448 €	
043 – 608 – Autres	3 600 €	5 650 €

3 – Evolution des recettes d'investissement BP 2021/BP 2022

	<u>BP 2021</u>	<u>BP 2022</u>
010 – 355 – Stocks		481 171,73 €
16 – Emprunts	447 032 €	
040 – 355 – Produits Finis	74 448 €	

4 – Evolution des dépenses d'investissement BP 2021/BP 2022

	<u>BP 2021</u>	<u>BP 2022</u>
010 – 355 – Stocks		403 457,23 €
16 – emprunts et dettes	500 000 €	42 343,37 €
040 – 355 – Produits finis	22 750 €	

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : M BOUDON, Mme GOETHEYN (pouvoir)

7 Vote des taux d'imposition – Année 2022

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est effective depuis 2021 par palier et a pour conséquence l'affectation aux communes de la part de la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties, à savoir l'addition du taux départemental (20,24%) et du taux communal (14,49%), soit un total de 34,73% pour le foncier bâti et 32,74% pour le foncier non bâti.

A noter que du fait de la mise en place du coefficient correcteur, l'intégralité du produit n'est pas perçu par la commune.

La Commune de BRIONNE pour l'année 2022, procède à une revalorisation des taxes locales directes, de :

- +6,95 points pour la Taxe Foncière Bâti, soit : 41,68 %
- +6,55 points pour la Taxe Foncière Non Bâti, soit : 39,29 %

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a
2 contre : M BOUDON, Mme GOETHEYN (pouvoir)**

8 Liste des dépenses « Fêtes et Cérémonie » à imputer au compte 6232

Il est nécessaire de procéder à la détermination du compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ».

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

9 Versement de subvention d'équilibre au CCAS - Année 2022

Il s'agit de verser une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2022 d'un montant de 106 500 €.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

10 Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sports pour la création d'un pumtrack à la base de loisirs

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sports pour la création d'un pumtrack à la base de loisirs.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

11 Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sports pour la création d'un parcours de canoë kayak

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sports pour la création d'un parcours de canoë-Kayak.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

12 Indemnités forfaitaires complémentaires pour les consultations présidentielles des 10 & 24 avril et des législatives des 12 & 19 juin 2022

Il s'agit de fixer le montant des indemnités attribuées aux agents territoriaux pour les scrutins des présidentielles et législatives.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

13 Inscription du Monument aux Morts à l'inventaire des Monuments Historiques

Le service régional de l'inventaire a initié depuis plusieurs années un travail de recherches et d'inventaire sur la thématique des Monuments aux Morts de la Grande guerre de la Seine Maritime et l'Eure.

Il s'agit de donner un avis à l'inscription du Monument aux Morts de BRIONNE à l'inventaire au titre des monuments historiques.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

14 Reversement à l'Intercom Terres de Normandie du montant de la cession de la BOM BA-120-NC

Il convient d'autoriser le reversement d'un montant de 2500,00€ de la cession de la BOM immatriculée BA-120-NC à l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

Questions diverses